

OBJET : FINANCES : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE LYCEE DES HORIZONS

L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX, LE VINGT-ET-UN JUILLET à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 juillet 2022

Nombre de Conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 26

Ladite délibération a été adoptée à l'unanimité des votants

Présents : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Michel FAURE - Maryvonne MOUNIER - Annie CHAPUIS - Marie-Christine BERTHOLLET - René GRANGE - Hervé LASSABLIÈRE - Christiane BRUYAT - Corinne CHEVRON - Florence PAILLEUX - Emmanuelle NEEL - Isabelle POULARD - Mickaël HATRON - Christian BLANCHARD - Maxime PEILLER.

Absents ayant donné procuration : Jeanine RONGERE à Annie CHAPUIS - Pierre THOLLY à Michel FAURE - Thierry PONCHON à Corinne CHEVRON - Frédéric BERTHET à René GRANGE - Nathalie JOUBAND à Isabelle POULARD - David BOURKAIB à Mickaël HATRON - Julienne BERTHET à Christiane BRUYAT - Gérard HAEGY à Michel NEEL - Yves GORD à Christian BLANCHARD - Christine MONTAGNY à Maryvonne MOUNIER.

Absents excusés : Ludovic PADUANO - Cyril D'IPPOLITO - Aline CIZERON

Secrétaire élue pour la session : Maryvonne MOUNIER

Michel NEEL, 1^{er} adjoint, informe l'assemblée d'une demande de subvention exceptionnelle du lycée des Horizons pour financer le transport et l'hébergement du championnat France UNSS de gymnastique à Combs-la-Ville.

Le montant de la subvention exceptionnelle s'élève à 534,95 €.

Il est précisé que le bureau de l'OMS a émis un avis favorable à cette demande en se positionnant sur la prise en charge de 50% du montant de la subvention demandée, soit 534,95€.

Où cet exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle au lycée des Horizons d'un montant de 534,95€,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à notifier cette subvention au lycée des Horizons,
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget au compte 6574

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20220721-220721_002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/07/2022

Publication : 29/07/2022

L'Adjoint délégué.



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL



La secrétaire de séance,
Maryvonne MOUNIER